

AVIS DE POSTE VACANT

RÉGISSEUR (EUSE) AUX ÉQUIPEMENTS SERVICE DES LOISIRS

Concours 18-104

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du chef de la Division espaces récréatifs, le titulaire du poste est responsable de planifier, organiser, diriger et contrôler les activités administratives et opérationnelles du parc Les Salines et du Centre nautique. De plus, il participe et collabore au développement et projets de pratique libre et de plein air.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Gère les opérations administratives reliées aux ressources humaines, matérielles, financières, communicationnelles et informatiques du parc Les Salines et du Centre nautique;
- Voit à établir et coordonner les opérations des activités et des équipements structurants;
- Gère les activités reliées à l'exploitation des boutiques de location d'équipements;
- Reçoit, traite et assure les demandes d'utilisation des lieux et installations;
- Voit à l'ensemble des opérations liées au service à la clientèle;
- Établit et maintient de bonnes relations avec les organismes et partenaires;
- Coordonne le développement des sites et la préservation naturelle des lieux, en concertation avec les instances et partenaires en environnement;
- Assure le suivi logistique des installations, de l'entretien des équipements et de l'immobilisation, en collaboration avec les autres services municipaux concernés;
- Vise la participation citoyenne en matière de consultation des besoins et attentes des diverses clientèles utilisatrices;
- Est à l'affût des nouvelles tendances en matière de pratique libre et de plein air;
- Participe activement au développement créatif des sites sous sa responsabilité;
- Assure l'application de la gestion du cadre privé de la pratique libre sur le territoire de la Ville;
- Participe à la préparation du PTI et des améliorations en lien avec les lieux sous sa responsabilité;
- Prépare et assure le contrôle du budget de ses secteurs d'intervention, incluant la gestion des programmes d'aide financière;
- Représente la municipalité sur les plans local, régional et provincial lors d'événements, de colloques, de comités relevant de son secteur d'intervention;
- Assiste le chef de la Division espaces récréatifs aux fonctions de développement de la pratique libre sur le territoire municipal;
- Accomplit toute autre tâche à la demande de son superviseur.



EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle en récréologie ou en plein air (une combinaison de formation académique et d'expérience pertinente supplémentaire pourrait pallier à l'exigence de formation académique)
- Minimum de 3 années d'expérience pertinente;
- Capacité d'établir des partenariats et d'intervenir auprès des différentes clientèles rattachées à ce poste;
- Capacité de rédaction éprouvée;
- Connaissance des logiciels Windows, Word et Excel;
- Permis de conduire valide de classe 5;
- Être capable de travailler en équipe et de rallier les gens à un objectif commun jusqu'à sa réalisation;
- Posséder des aptitudes et habilités à l'égard de standards élevés en matière de service à la clientèle;
- Habile communicateur, fait preuve de courtoisie, tact et diplomatie;
- Posséder les autres qualités et aptitudes suivantes : leadership mobilisateur, initiative et autonomie.

****Le titulaire du poste peut être appelé à travailler les soirs et les fins de semaine.**

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

L'échelle salariale associée à ce poste varie de 66 027 \$ à 77 679 \$, et nous offrons des avantages sociaux des plus concurrentiels.

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 15 juin 2018**, par courriel à l'adresse suivante : ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante : Direction des ressources humaines, Ville de Saint-Hyacinthe, 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2, **en mentionnant le numéro de concours 18-104**.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles et des minorités ethniques. À compétence égale, préférence sera accordée aux personnes domiciliées à Saint-Hyacinthe. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.